

Communiqué de presse

Vendredi 28 janvier 2011

Libre-échange avec la Chine : une chance pour la Suisse

Ouverture des négociations avec une puissance économique en pleine expansion

Aujourd'hui à Davos, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et le ministre chinois du commerce Chen Deming ont ouvert officiellement les négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange, un pas qu'economiesuisse salue. L'accord donnera une impulsion positive au commerce bilatéral et un avantage concurrentiel à l'économie suisse.

Avec un volume des échanges de près de 12 milliards de francs entre janvier et novembre 2010, la Chine est le quatrième marché d'exportation pour les produits suisses et le troisième fournisseur de la Suisse. Elle affiche un potentiel de croissance élevé et offre des possibilités de développement intéressantes pour les entreprises suisses. Ces dix dernières années, les exportations de produits chimiques et pharmaceutiques destinées à la Chine ont quadruplé et celles de montres ont été multipliées par dix.

La conclusion d'un accord de libre-échange permettra de supprimer les droits de douane, de 10 % en moyenne, ainsi que d'autres obstacles au commerce. L'étude de faisabilité réalisée en prévision des négociations a estimé que le volume des échanges augmenterait de 50 % environ. Un accord étendu aura également un impact positif sur le secteur des services (services financiers et logistiques, par exemple) ainsi que sur la protection de la propriété intellectuelle.

Sécurité juridique accrue pour les exportateurs et les investisseurs

Grâce à l'accord de libre-échange, les entreprises suisses ne seront plus pénalisées par rapport à leurs concurrents issus de pays bénéficiant déjà d'un accord de libre-échange avec la Chine, tels que les pays du Sud-Est asiatique et la Nouvelle-Zélande. Elles auront même un avantage concurrentiel par rapport à d'autres concurrents (États-Unis et Union européenne, par exemple). Les exportateurs et investisseurs bénéficieront aussi d'une sécurité juridique accrue. Quelque 300 entreprises suisses emploient plus de 120 000 personnes en Chine. À l'inverse, un nombre croissant d'entreprises chinoises s'implantent en Suisse et utilisent notre pays comme base et porte vers l'Europe. Un accord de libre-échange apportera en particulier des améliorations pour de nombreuses PME helvétiques et chinoises et créera des opportunités intéressantes pour des PME high-tech innovantes.

economiesuisse se félicite de l'ouverture de ces négociations et espère que des progrès importants seront réalisés dans l'année du lapin qui commence la semaine prochaine. L'expérience a montré que le libre-échange a un impact positif sur la prospérité des pays concernés. Cela contribue à améliorer la situation des droits de l'homme ainsi que les normes sociales et environnementales dans les pays partenaires. Si les accords de libre-échange ne sont pas l'instrument adéquat pour résoudre directement ces questions, le fait est que la stabilité politique et la croissance économique sont les meilleurs moyens de garantir que ces questions soient prises en compte durablement.

Pour toutes questions : Cristina Gaggini, directrice romande, tél. 078 781 82 39, cristina.gaggini@economiesuisse.ch